

S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE SA VHF

Avant de partir, assurez-vous que votre VHF pourra fonctionner lors d'une détresse. La plupart des contrôles sont à la portée de tous les plaisanciers !

1. L'inspection visuelle de votre installation

1.1. L'antenne et sa descente

- Assurez-vous que l'antenne est bien une antenne VHF marine fonctionnant dans la bande 156-162MHz.
- Vérifiez l'état du câble coaxial qui doit être d'un seul tenant de l'antenne à l'émetteur. Les passages de câbles (presses étoupes) et la partie extérieure sont les plus vulnérables.
- Evitez de faire cohabiter le câble coaxial avec des câbles d'alimentation.
- Déconnectez la prise d'antenne sur l'arrière de votre VHF. Les soudures doivent être propres, et l'ensemble doit être sec. Faites de même avec la prise à l'antenne si elle est présente.
- Sachez qu'un trou pas plus gros qu'une tête d'épingle sur votre coaxial dans sa partie extérieure permet à l'eau de remonter ce câble jusqu'à l'émetteur par capillarité.

Un manquement aux recommandations ci-dessus engendre une « puissance retour » importante qui peut altérer le fonctionnement de votre VHF et aller jusqu'à sa destruction dans certains cas.

1.2. L'alimentation électrique

- Assurez-vous que la source d'alimentation est en bon état et qu'elle est suffisante pour garantir un fonctionnement optimal de votre matériel.
- Entretenez régulièrement les batteries.
- Vérifiez le bon état de votre prise d'alimentation de façon à éviter coupures, courts-circuits...

1.3. L'émetteur / récepteur

- Veillez au bon état de votre prise micro et de la pédale d'alternat du microphone.

2° Prise de contact avec une autre station VHF

Veillez vous référer aux procédures décrites dans le *Manuel de préparation au CRR* de l'ANFR et surveiller les points suivants :

- La qualité de la transmission de votre voix (la modulation). Un son sourd et peu compréhensible peut avoir pour cause une pastille micro défectueuse.
- La portée de votre installation. Plus votre antenne est haute, plus la portée sera importante.

Dans le cas où vous disposez d'un wattmètre/TOS mètre, vous pouvez connecter votre appareil à la sortie de votre émetteur, la mesure de la puissance retour doit être inférieure à 10 % de la puissance délivrée par l'émetteur. Vous pouvez ensuite contacter une autre station VHF comme décrit dans le point 2 ci-dessus.

Pour tout complément d'information : <http://www.anfr.fr/accueil/>